Confirmation de votre actualisation



Déclaration de situation pour le mois d'août 2025

Votre inscription

En fonction des informations que vous avez déclarées : votre inscription sur la liste des demandeurs d'emploi est maintenue.

Votre paiement



Date prévisionnelle du paiement **12/09/2025**

Le virement de votre allocation mensuelle est transmis à votre banque sous un délai de 3 à 5 jours après votre actualisation.

Si vous êtes indemnisable, vous pourrez bénéficier d'un paiement sur la base de votre déclaration sous réserve qu'aucun évènement ne vienne le modifier (formation, reprise d'emploi, maladie, retenues diverses...).



Votre avis nous intéresse

Qu'avez-vous pensé de votre service d'actualisation ?



COPYRIGHT 2024 © FRANCE TRAVAIL